

Dimension sociale et mobilité étudiante

Prof. Fidel CORCUERA-MANSO
ANECA (Espagne)

- La mobilité étudiante constitue un des indicateurs les plus clairs et les plus évidents de l'internationalisation d'une université ou d'un établissement d'enseignement supérieur.

- Cette même mobilité, qui n'a fait que s'accroître depuis 1987, lorsque le programme Erasmus a été lancé par la Commission Européenne, se manifeste aussi comme un des moyens les plus efficaces pour l'existence réelle d'une dimension européenne des institutions et de leurs programmes, et comme un outil précieux pour le développement de la confiance et des possibilités de coopération entre les personnes et les institutions.

- En effet, la mobilité étudiante est en relation directe avec l'estompement de stéréotypes simplificateurs, le développement de la tolérance, des capacités relationnelles, la découverte d'une proximité entre les personnes, les régions et les pays, avec des langues différentes, des formes de vie quotidienne différentes et des modes d'expression culturelle différents:

la proximité de la diversité
et l'harmonie dans la différence...

- Les institutions doivent répondre de manière adéquate à des nécessités en relation avec la qualité de cette mobilité:

- bonne entente entre l'université d'accueil et celle d'origine;
- utilisation systématique du système ECTS :
- catalogues informatifs avec un accès facile dans le site web et utilisation généralisée du contrat d'études et de la transcription des notes avec les diplômes;
- offre de logement ;
- bonne organisation de l'accueil et de l'encadrement académique et social;
- mécanismes de formation et/ou de perfectionnement linguistique;
- financement digne et suffisant...

**Nous n'avons pas encore atteint notre
but !**